

REUSSIR SON PROJET DE RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET DE L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE (R.A.E.P.)

La loi du 2 février 2007 a introduit une épreuve de RAEP dans les concours internes, externes et les examens professionnels des fonctions publiques d'Etat, Hospitalière et Territoriale. Dans le cadre d'une promotion (tableau d'avancement, liste d'aptitude) ou d'un recrutement (concours interne ou externe, examen professionnel), la RAEP permet aux membres du jury du concours de sélectionner de futurs collaborateurs selon une logique de métiers, de compétences et des acquis de l'expérience professionnelle.

Notre formation-accompagnement vous permettra d'analyser votre parcours pour mettre en valeur votre expérience et vos compétences, et de vous préparer à argumenter votre candidature pour passer cette épreuve dans les meilleures conditions.

Nous vous permettons de bénéficier de notre offre d'accompagnement jusqu'à l'épreuve.

Objectifs :

- Comprendre les objectifs du Dossier en lien avec les attentes du jury
- Développer une réflexion sur son propre parcours et sur ses compétences pour mettre en valeur son expérience
- Pouvoir choisir les arguments de sa candidature
- Mettre en valeur sa formation initiale et continue
- Savoir adapter le ton et le style pour décrire et valoriser son expérience
- Apporter les outils nécessaires à une rédaction efficace
- Devenir acteur à part entière dans la construction de son parcours professionnel

Public : Candidats aux concours internes, externes et examens professionnels de la fonction publique comprenant une épreuve de RAEP.

Tarif : Cf au devis présenté

Formateur :

Consultant J+ FORMATION
(Expert(e) en communication orale et écrite, en préparation concours/examens publics, en enseignement/coaching ;est habitué à intervenir sur cette thématique).

Délais d'accès : variable entre 10 et 21 jours pour la mise en place d'une session

Prérequis : Aucun

Durée : 02 journées (14 heures)

Découpage préconisé :

- 1 Jour/Théorie,
- Intersession : le stagiaire avance sur la formalisation de son Dossier
- 1 jour/Pratique avec accompagnement finalisation de son Dossier.

Contrôle du suivi : Les stagiaires émargent une Feuille de présence par demi-journée de formation, pour justifier de leur participation. La formatrice signe également ces feuilles de présence ; à la fin de la session, elle élabore un compte-rendu de formation.

Moyens pédagogiques - Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques :

- Apports théoriques (vidéo, power point, supports, nombreux échanges, documentation...)
- Pratique : mises en situations : Travail collectif et individuel (principalement lors de l'accompagnement à la rédaction du dossier), nombreux échanges, réponses questions...

***Offert* :** pour les candidats qui le souhaitent notre accompagnement et suivi personnalisé hors session et avant examen/concours par notre formateur(ice).

Evaluations

- Durant la session une évaluation des acquis est réalisée par le formateur.
- En fin de session, une évaluation à chaud est réalisée par les stagiaires (fiche à compléter) : elle concerne principalement le déroulement et le contenu de l'action de formation, ainsi que le degré de satisfaction à l'issue de cette action.
- Après retour des participants sur leur poste de travail et après mise en pratique des acquis, une évaluation à froid sera réalisée par le client commanditaire du projet.

Modalité de validation des compétences

- Délivrance d'un Certificat de réalisation de la formation et d'une « Fiche de validation de compétences ».

Support : Un support de cours dématérialisé est remis à chaque stagiaire en fin de session.

Accessibilités : La formation est accessible aux personnes en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques. La mise en place d'un accompagnement est proposée afin que la formation se déroule dans les meilleures conditions : notre REFERENTE HANDICAP Joëlle Gruelles est chargée d'organiser leur accueil, et reste à leur disposition au 07 78 39 84 28 ou jplusformation@hotmail.com.